

formation
citoyenneté

Siège administratif
21 ter, rue Voltaire 75011 Paris
Tél: 01 43 79 09 23 - fax: 01 43 79 32 09
E-mail: contact@formationcitoyennete.org
Web: www.formationcitoyennete.org

**vous propose, dans le cadre de l'université
d'été de la solidarité internationale 2004
organisée par le Crid (Centre de Recherche
et d'information pour le développement),
cinq journées de réflexion-débat sur le
thème:**

Collectivités territoriales et solidarité internationale.

Les droits économiques, sociaux et culturels.

**Du mercredi 7 juillet 14h30
au dimanche 11 juillet 2004 12h00**

**à l'ESA
Ecole Supérieur d'Agriculture d'Angers**
55 rue Rabelais
49000 Angers
02 41 23 55 55

Collectivités territoriales et solidarité internationale

Ouverture le 7 juillet à 14h30 : Séance plénière d'introduction générale.

Suivront trois journées (les 8,9 et 10 juillet) organisées sur un schéma identique:

Trois matinées où seront proposés simultanément sept modules de formation parmi lesquels vous en choisirez un (voir liste ci-dessous et bulletin d'inscription).

Trois après-midi où vous pourrez choisir parmi une trentaine d'ateliers sur place.

Clôture le dimanche 11 juillet de 9h à 12h: Séance plénière, bilan et perspectives.

7 modules au choix, les 8,9 et 10 juillet. (Indiquez votre choix sur le bulletin d'inscription).

- 1 Exigibilité et justiciabilité des Droits économiques, sociaux et culturels (DESC), par Terres des Hommes France.** Explication des concepts fondamentaux relatifs aux DESC, présentation des actions de terrain et des programmes de défense et de promotion des DESC, et, explication du sens des mots "exigibilité" et "justiciabilité". En présence de deux partenaires du Sud (Inde/Amérique latine).
- 2 Faim, commerce et agriculture, par le CCFD, le CFSI et la fédération des Artisans du monde.** Liens entre commerce et agriculture. Questions de la souveraineté alimentaire, de la régulation des marchés ou encore de la politique agricole commune de l'UE.
- 3 Le partenariat avec les organisations du Sud et de l'Europe de l'Est, par le CRID, Aide & action, Cimade, Ingénieur sans frontières, Peuples solidaires et Terre des Hommes France.** Les différentes formes de partenariat au sein du CRID et pratiques d'autres acteurs (associations d'urgence, syndicats...).
- 4 Stratégies des coordinations régionales d'associations de solidarité internationale, par le CRID et le Réseau Pays de la Loire.** Depuis quelques années, à la faveur de la décentralisation notamment, les coordinations régionales d'ASI se sont développées pour s'affirmer comme un acteur de poids dans les politiques régionales de coopération internationale. Croiser les expériences et les stratégies et dégager des pistes d'actions communes.
- 5 Agir ici: Formation destinée aux relais locaux de l'association.** Réflexion sur le développement de l'échelon local d'Agir ici.
- 6 Campagne Demain le monde: Module d'animation de la campagne.** Après une matinée d'évaluation et d'échanges d'expériences sur la dernière campagne "développement durable", les deux autres seront consacrées au thème de la prochaine campagne "Demain dans le monde... les migrations pour vivre ensemble" (sept. 2004 à juin 2006). Donner aux participants les outils nécessaires à l'organisation d'animations sur ce thème en direction des publics jeunes, selon trois axes: historique des flux migratoires, migrations et développement, migrations et citoyenneté.
- 7 Réseau solidarité: module de formation et d'échanges pour les correspondants locaux du réseau Solidarité de Peuples Solidaires.** Identifier le rôle du correspondant, mieux connaître les outils du Réseau Solidarité et étudier les actions et engagements possibles en tant que correspondant. Expérimentation et mise en pratique à travers des études de cas et des animations interactives. En présence d'un partenaire (Haïti).

Les Ateliers en journée au choix

- 1 Le commerce équitable** - Artisans du monde, Peuple solidaires.
- 2 Commerce équitable: lien avec le développement durable** - Casi 49.
- 3 Défense des droits: insertion sociale** - Casi 49.
- 4 Défense des droits: droits des migrants** - Casi 49, Secours catholique 49, Collectif migrants, Ligue des Droits de l'Homme.
- 5 DESC: critères de développement durable dans le projet de terrain** - HCCI, Crid.
- 6 Les DESC dans l'altermondialisation** - IPAM / Ceditelp.
- 7 La dette écologique** - CADTM, Les amis de la terre, APE, Attac.
- 8 Qui doit payer pour une dette odieuse?** - plateforme Dette et développement.
- 9 Droit à la santé ici et là-bas** - MDM, Aides, Pharmaciens sans frontières.
- 10 Droit à l'éducation pour tous** - Agir ici, Aide et Action, Coordination Sud, FAGE, Solidarité laïque.
- 11 Droit au logement et droit à la ville** - IPAM / Aitec, DAL, Fabil, Polis.
- 12 Droit international: la question palestinienne** - AFPS.
- 13 Education et développement: échanges d'expériences** - Plate-forme EAD SI.
- 14 Eduquer aux DESC** - Afric'impact, ESA.
- 15 Les énergies renouvelables** - Les amis de la terre, Ingénieurs sans frontières.
- 16 Alimenterre, campagne pour le droit à l'alimentation** - CFSI.
- 17 Haïti, après 200 ans d'indépendance, quelles priorités pour les DESC?** - Collectif Haïti de France, huit associations locales.
- 18 Banque mondiale et FMI, des institutions en panne de démocratie: bilan, enjeux et perspectives** - Agir ici, IPAM / Aitec, Amis de la terre, Crid.
- 19 Interculturalité et universalité des droits** - IPAM / Ceditelp, Forum de Delphes, IDD.
- 20 Laïcité et solidarité** - IPAM, Collectif Une école pour tous-tes.
- 21 La langue, outil de domination, outil de libération** - IPAM / Ceditelp.
- 22 La paix** - CCFD, Secours catholique.
- 23 Quand une compagnie pétrolière française ravage l'Amazonie** - IPAM.
- 24 Regards croisés ASI/syndicats sur les DESC** - CCFD, CFDT, CGC, CGT, Crid, FSU, Max Havelaar France, Peuples Solidaires, Terre des Hommes France.
- 25 Respect des cultures et coopération internationale** - Accueil paysan.
- 26 Communication des entreprises: opération marketing ou réels engagements?** - les amis de la terre, collectif de l'éthique, peuples solidaires.
- 27 Les services publics face aux politiques néolibérales: quels enjeux au sud?** - Agir ici, Aitec, Ceditelp, Forum de Delphes, IPAM.
- 28 Soutenabilité de la dette** - Plate-forme Dette et développement.
- 29 Evolution du droit d'asile en Fce et en Europe** - France terre d'asile.

Le droit à la formation des élu-e-s

Formation & Citoyenneté est agréée pour la formation des élu-e-s auprès de la Préfecture du Val de Marne (94).

La loi n°92-108 du 3 février 1992 relative aux conditions d'exercice des mandats locaux prévoit notamment dans son titre II un droit des élu-e-s locaux à la formation. **Les frais de formation de l'élu-e constituent une dépense obligatoire pour les collectivités.** Cette loi insère au code général des collectivités territoriales les articles 21- 23.12 et suivants qui en précisent les modalités et les aspects pécuniaires, afin que chaque élu-e, bénéficiaire ou non d'une indemnité de fonction, puisse exercer son droit à la formation sous réserve que celle-ci soit dispensée par un organisme agréé, ce qui est le cas de *Formation & Citoyenneté*.

Nous demandons à chaque élu-e, pour éviter toute difficulté liée à l'engagement des dépenses de faire viser pour accord, le bulletin d'inscription ci-joint (signature du responsable territorial et cachet de la collectivité).

Les frais de transports éventuels devront faire l'objet d'une demande de remboursement directe, par chaque élu, auprès de sa collectivité.

En cas de désistement, si *Formation & Citoyenneté* n'est pas prévenue une semaine avant le stage, celui-ci sera facturé à hauteur d'un tiers.

Tarifs

Le coût de la prestation globale sera facturé par *Formation & Citoyenneté*, sur la base de tarifs préférentiels établis par solidarité entre petites et grandes collectivités territoriales.

Cette prestation comprend, les frais de formation, les frais de déjeuner, de dîner, et, l'hébergement.

Elus et agents territoriaux des communes de:

- moins de 1000 habitants	310 €
- de 1000 à 5000	430 €
- de 5000 à 10000	550 €
- de 10000 à 30000	670 €
- de 30000 à 50000	790 €
- de 50000 à 100000	910 €
- plus de 100000	1050 €

Conseillers Généraux et Régionaux 1050 €

INSCRIPTION

Le bulletin d'inscription, ci-joint, est à retourner **avant le 15 juin 2004**.

En vous inscrivant, vous choisissez un module de formation parmi les sept proposés (voir programme au dos) que vous suivrez pendant toute sa durée.

Nom : Conseil général : Signature du candidat à la journée :

Prénom : Conseil régional :

Adresse : Collectivité territoriale :

Commune de :

Code Postal :

Signature du responsable
avec cachet :

Ville :

Email: Nombre d'habitants
(pour les élus communaux) :

Fonction élective :

Entourez le n° de module que vous souhaitez suivre:

1 2 3 4 5 6 7

CACHET